



Contact :

S2D - Centre Collaborateur de l'O.M.S. pour les Villes-Santé francophones
10 rue Jean Boucher 35000 RENNES - France
Tél/ fax : **+33 (0)2 99 50 33 95**
Courriel : ccvsante.oms@wanadoo.fr

Pour contacter les réseaux francophones :

Réseau algérien des Villes-Santé

Service de Médecine Préventive
C.H.U.
Sétif
Algérie

Mokthar HAMDY CHERIF

Tél : + 213 36 91 43 41
Fax : + 213 36 91 13 85
hamdicherif@wissal.dz

Réseau belge francophone

Maison de la Qualité de la Vie
19 boulevard de la Constitution
B 4020 Liège
Belgique

Georges PIRE

Tél : + 32 4 349 51 33
Fax : + 32 4 349 51 35
spps@prov-liege.be

Réseau français des Villes-Santé

Service Municipal Nancy Ville-Santé
5/7 rue Léopold Lallement
BP 270
54005 Nancy cedex
France

Valérie LEVY-JURIN

Tél : + 33 3 83 39 03 38
Fax : + 33 3 83 39 03 51
nancyvillesante@mairie-nancy.fr

Réseau marocain des Villes-Santé

Ministère de la Santé D.E.L.M.
14 rue Ibn Haïtam Adgel
Rabat
Maroc

Fax : + 212 376 712 98

Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé

945 avenue Wolfe
(5^{ème} étage)
Sainte-Foy G1V 5B3
Québec – Canada

Louis POIRIER

Tél : + 1 418 650 51 15
Fax : + 1 418 654 32 10
louis.poirier@inspq.gouv.qc.ca

Réseau suisse des Villes-Santé

Direction Générale de la Santé
République et Canton de Genève
Avenue de Beauséjour 24
1206 Genève
Suisse

Jean SIMOS

Tél : + 41 22 839 98 30
Fax : + 41 22 839 98 50
jean.simos@etat.ge.ch

Réseau tunisien des Villes-Santé

Direction Hygiène du milieu
et protection de l'environnement
Ministère de la Santé Publique
Bad Saadoum – Tunis
Tunisie

Mabrouk NEDHIF

Tél : + 216 71 576 115
Fax : + 216 71 576 010
mabrouk.nedhif@rns.tn

Sites internet utiles

Réseaux :
www.villes-sante.com
www.rqvvs.qc.ca
www.sante.gov.ma

France
Québec
Maroc

O.M.S. :
www.who.int
www.who.dk
www.who.dk/healthy-cities

Réseau Francophone des Villes-Santé de l'O.M.S.

Tout est lié. Pour construire un avenir meilleur, il faut penser et puis agir, mais de l'action naît aussi la réflexion... Niveau global ou niveau local ? Les enjeux internationaux sont alimentés par les ambitions des collectivités territoriales et c'est à partir de celles-ci que le futur de la planète et de ses habitants se joue.

Le mieux-être des habitants passe par ces " allers-retours " d'imagination et de création, de savoirs et d'actions.

Dans cette perspective, les réseaux ont pour mission d'optimiser les transferts d'informations, de donner de la matière à la réflexion et de présenter des projets originaux qui peuvent être reproduits ailleurs, en tout ou partie.

Le réseau francophone des Villes-Santé regroupe les réseaux de villes, de villages, et tout autre forme d'agglomération urbaine provinciale ou cantonale qui a la volonté de soutenir, de comprendre et de reconnaître les actions des citoyens et des élus en faveur d'un mieux-être de la population.

Considérant l'importance des déterminants culturels de la santé, les réseaux envisagent leur collaboration dans le respect de leurs différences et dans l'originalité des liens qui les rassemblent, en particulier celui de l'utilisation officielle ou de la référence régulière à la langue française.



La francophonie

La langue ce n'est pas que des mots, c'est aussi une façon de penser, de créer, d'imaginer, de rêver, de construire... Les villes, villages, provinces et cantons des réseaux francophones sont géographiquement, historiquement, et d'une façon générale, culturellement différents. Ce qui les rassemble est bien sûr l'utilisation officielle ou régulière de la langue française, ce qui signifie qu'ils ont en commun un morceau d'histoire. Mais cette tradition est vivante, elle n'indique pas seulement un passé et ne conduit pas à un mode de pensée uniforme. Au contraire, elle démontre que le rapport à la langue est un lien essentiel à partir duquel il est possible de mieux comprendre ce qui nous différencie et ce qui nous unit.

Les réseaux francophones des Villes-Santé souhaitent renforcer ce lien culturel et ce patrimoine commun de la langue française, présente dans toutes les régions O.M.S. qui, au-delà des échanges d'expériences, mais aussi grâce à eux, donne de la vie et du sens.

Principes

On considère fréquemment que la ville est une des réalisations les plus impressionnantes de l'humanité. Il y a bien sûr le génie de la construction qui étonne et provoque de l'admiration, lorsque le confort s'allie à l'esthétique. C'est aussi l'organisation de la vie en société sur des espaces restreints qui surprend encore quand la cohabitation se révèle possible, entre tant d'attentes et de besoins, a priori contradictoires. **Le phénomène urbain est donc une dynamique** qui peut avoir des effets négatifs lorsque les conditions de son expansion, de son équilibre précaire mais suffisant ne sont pas réunies.

En lançant en 1986 le projet Villes-Santé destiné à soutenir la stratégie de " La Santé Pour Tous ", l'Organisation Mondiale de la Santé indiquait tout à la fois la responsabilité du niveau politique local, dans l'amélioration de la qualité de la vie, et **l'efficacité des actions de proximité**. C'est à travers les concepts de " promotion de la santé " et un peu plus tard de " développement durable " que des méthodes nouvelles d'intervention se sont créées ou renforcées.

Depuis, cette approche ne s'est pas démentie et a même évolué vers une démarche toujours plus participative, enrichissant ainsi le débat et l'expression démocratique.

Mais **les idées vont plus vite que les structures**, et comme toutes les idées nouvelles, promotion de la santé et développement durable se développent dans des contextes institutionnels qui évoluent lentement. Ce sont parfois aussi les acteurs de santé eux-mêmes qui freinent le processus de changement, parce que les idées ne correspondent pas à leurs habitudes ou parce qu'ils donnent un autre sens à la promotion de la santé ou au développement durable, en restreignant la portée du message ou la pertinence des méthodes.

Pour autant, vingt ans d'expériences montrent que le sens de l'action était le bon. Il est possible aujourd'hui de **répondre aux défis de l'urbanisation croissante** des sociétés lorsque sont véritablement mis en œuvre les trois principes de respect de l'environnement, de justice sociale et d'une économie au service des hommes.

L'enjeu est de taille, il envisage la capacité des groupes humains à vivre ensemble, à s'enrichir de leurs différences pour inventer dans la paix les sociétés du XXI^e siècle.

Développement durable

Respect de l'environnement

Justice sociale

Développement économique solidaire

Promotion de la santé

Participation

Intersectorialité

Partenariat

International

Les membres des réseaux francophones sont convaincus de l'intérêt et de l'importance de diffuser les principes et les objectifs de la promotion de la santé et du développement durable qui les rassemblent.

Ils informent et sensibilisent à chaque fois que l'occasion se présente les autres collectivités territoriales dans le cadre des relations internationales qu'elles entretiennent (coopération décentralisée, villes-jumelées et amies, et autres réseaux...).

Objectifs

L'ENGAGEMENT FACE À LA PROMOTION DE LA SANTE

Conformément à la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, les réseaux francophones s'engagent :

à intervenir dans le domaine des **politiques publiques** en faveur de la qualité de la vie et d'un engagement politique clair en ce qui concerne la santé et la justice sociale dans tous les secteurs ;

à contrer les pressions exercées en faveur des produits dangereux, des milieux et conditions de vie malsains ou d'une nutrition inadéquate; ils s'engagent également à attirer l'attention sur la pollution, les risques professionnels, l'habitat, la surpopulation,... ; et en général sur **les questions de santé publique** ;

à agir pour combler les écarts de niveau de santé dans les sociétés et à dénoncer les règlements et pratiques qui engendrent **les inégalités** ;

à reconnaître que les individus constituent **la principale richesse d'une société**, à les soutenir et à leur donner les moyens de demeurer en bonne santé, eux, leur famille et leur entourage ; ils s'engagent également à reconnaître la population comme le principal partenaire en matière de santé, de conditions de vie et de bien-être ;

à œuvrer pour la **réorientation des services de santé** pour qu'ils intègrent la promotion de la santé dans leurs priorités, y compris la formation, et qu'ils collaborent avec d'autres secteurs, d'autres disciplines et, ce qui est encore plus important, avec la population elle-même ;

à reconnaître que la santé et son maintien constituent **un investissement social majeur**, et à traiter les menaces induites par nos modes de vie, qui pèsent sur l'écosystème mondial.